

Choisy-le-Roi, le 18 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accéder aux études supérieures sans le BAC, c'est possible !

La Cité des métiers du Val-de-Marne organise mercredi 20 mai de 13h45 à 17h, en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil, une présentation de 2 diplômes qui permettent d'accéder aux études supérieures sans le baccalauréat : le **Diplôme d'accès aux études universitaires (le DAEU)** et la **capacité en Droit**.



Le **Diplôme d'accès aux études universitaires** est un diplôme national équivalent au baccalauréat. Il permet, à toute personne non bachelière qui le souhaite, de poursuivre ou reprendre des études supérieures, d'accéder à une formation supérieure et de consolider ses connaissances.

Diplôme national équivalant au bac, la **capacité en Droit** offre, quant à elle, une seconde chance à ceux qui sont intéressés par des études juridiques. Elle peut également permettre d'accéder à des emplois :

- de secrétariat juridique et administratif,
- de collaborateur des professions juridiques,
- administratifs en accédant à certains concours administratifs de catégorie B (niveau bac).

Un peu d'histoire...

- **La capacité en Droit** fut créée initialement, en 1804, afin de former les officiers publics ministériels.
- **Concernant le DAEU**, la genèse de l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) remonte à 1956. Le 10 mars 1986, l'ESEU a été remplacé par l'examen d'accès à l'enseignement supérieur (EAES) et a été rétabli le 1er octobre 1986 en approfondissant et en conservant certains points issus du texte précédent. Des précisions ont aussi été apportées dans la circulaire du 14 octobre 1993. La mise en service d'un nouveau dispositif, institué par le décret n° 94-684 du 3 août 1994, intitulé diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) permet de s'inscrire dans tous les établissements ouverts aux bacheliers ou de postuler aux concours de la fonction publique de niveau baccalauréat.

Accéder aux études supérieures sans le BAC,
Mercredi 20 mai à 13h45 à la Cité des métiers.
Possibilité de s'inscrire directement sur le site
Internet de la Cité des Métiers ou par
téléphone au 01 48 92 49 00.

Les chiffres de l'UPEC pour l'année 2014-2015 :

- Capacité en Droit → 53 étudiants en 1^{ère} année et 10 en 2^{ème} année
- DAEU (A et B) → 225 étudiants

En savoir plus

Jérémy Montagne
Responsable Communication
jeremy.montagne@citedesmetiers-valdemarne.fr
01.48.92.49.03
06.22.96.24.72

<http://citedesmetiers-valdemarne.fr>
14, rue Waldeck-Rousseau
94600 Choisy-le-Roi



